

Département de la MAYENNE

ARRONDISSEMENT de MAYENNE

**SIAEPAC de Fontaine Rouillée**

Date de la convocation  
3 mars 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU 12 MARS 2026**

Le douze mars deux mil vingt-six, vingt heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de LASSAY-LES-CHATEAUX, sous la présidence de M. ALLAIN, Président.

Etaient présents : MM. ALLAIN, RAILLARD, SAINT-ELLIER, RIOULT, LEFEBVRE, ROULLAND, LAUNAY, COISNON, Mmes TEROITIN et GESLIN

Etaient absents excusés : Mme CONNEAU, MM. DELAUNAY, RIGOUIN, PILLAERT

Etaient absents : M. LANDAIS, Mmes BORDERIE, MOREAU

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 15, il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical, M. RIOULT, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**EAU ET ASSAINISSEMENT - AMORTISSEMENTS**

**N°2026/03**

Vu les dépenses 2025,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE de pratiquer les durées d'amortissement comme suit :

**Eau :**

- |   |       |
|---|-------|
| - Portillon atelier de stockage (compte 2138)   | 5 ans |
| - Ordinateur bureau administratif (compte 2183) | 3 ans |
| - Compteurs aquadis (compte 21561)              | 5 ans |

**Assainissement :**

- |                                |       |
|--------------------------------|-------|
| - Pompe step ste Marie         | 5 ans |
| - Pompe poste célaure sur pied | 5 ans |

Vote : pour : 10 – contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,  
le 16 mars 2026,  
Le Président,

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le

ID : 053-200044576-20260312-202603-DE



Constant ALLAIN.

